

PRÉPARATION AU TROISIÈME CONCOURS D'ENTRÉE À L'INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC

Session 2025

DOSSIER D'INSCRIPTION



PRÉPARATION AU 3^e CONCOURS D'ENTRÉE À L'INSP - SESSION 2025

LE CONCOURS

I. CONDITIONS REQUISES POUR S'INSCRIRE A LA PRÉPARATION

Le troisième concours s'adresse aux candidats justifiant de l'exercice d'une ou plusieurs activités professionnelles quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.

Dans tous les cas, ils devront justifier de 6 années d'activité au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert (décret n° 2023-30 du 25 janvier 2023 relatif aux conditions d'accès et aux formations de l'Institut national du service public).

Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une activité professionnelle et celui d'un mandat électif/associatif auront été simultanées ne sont prises en compte qu'à un seul titre.

II. NATURE DES ÉPREUVES

L'arrêté du 21 mars 2023 modifié fixe la nature des épreuves et les conditions d'organisation du concours (JO du 22 mars 2023).

| Épreuves écrites d'admissibilité | Durée | Coeff. |
|---|-------|--------|
| 1- Question contemporaine d'ordre général : note de réflexion | 5h | 2 |
| 2- Droit public ou économie : note opérationnelle | 5h | 3 |
| 3- Questions à réponses courtes (QRC) pouvant porter sur les finances publiques, les questions sociales et les questions européennes et internationales | 5h | 3 |
| 4- Cas pratique à partir d'un dossier | 4h | 2 |
| Épreuves orales d'admission | Durée | Coeff. |
| 1- Entretien avec le jury à partir d'un dossier (expérience professionnelle) | 1h | 7 |
| 2- Mise en situation collective | 1h | 5 |
| 3- Langue anglaise | 30 mn | 1 |

III. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

A - Sur le concours (conditions, nature et programme des épreuves, dossier d'inscription au concours)

Le dossier d'inscription au concours est habituellement disponible à l'INSP à l'adresse suivante :

INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC
Pôle des concours et cycles préparatoires
1 rue Sainte Marguerite
67080 STRASBOURG CEDEX

Inscription en ligne uniquement sur le site : <https://insp.gouv.fr/>

La date de disponibilité du dossier n'est pas encore connue.

B - Sur la préparation

À l'adresse suivante :

Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique
Responsables de la préparation

Mme Marie-Ange REITZ insp.igpde@finances.gouv.fr

Mme Céline CAMILLERI insp.igpde@finances.gouv.fr

20 allée Georges Pompidou
94306 VINCENNES CEDEX

IV. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU CONCOURS INSP (SOUS RESERVE)

- Inscriptions : mi-novembre 2024 à mi-janvier 2025 (l'inscription au concours se fait auprès de l'INSP)
- Épreuves écrites d'admissibilité : fin mars 2025
- Épreuves orales d'admission : mi-mai à mi-juillet 2025
- Résultats : mi-juillet 2025
- Début de la scolarité à l'INSP : 1^{er} septembre 2025



PRÉPARATION AU 3^e CONCOURS D'ENTRÉE À L'INSP - SESSION 2025

LA PRÉPARATION

La préparation est ouverte à toute personne réunissant les conditions requises pour se présenter en 2025 aux épreuves du troisième concours d'entrée à l'INSP.

Elle est organisée sous forme d'un enseignement à distance (fascicules « papier » ou mis en ligne) complété par des cours magistraux en ligne au format audio et des conférences en ligne.

I. LA PRÉPARATION À DISTANCE

Les 5 fascicules, publiés de septembre 2024 à février 2025, contiennent des conseils méthodologiques, des fiches et chroniques d'actualité ainsi que des devoirs à envoyer à la correction.

Les documents et contenus fournis par l'IGPDE étant non publics, ils n'ont pas vocation à être utilisés dans un outil d'IA générative.

A - LES SUPPORTS

- Préparation « en ligne »

Les candidats accéderont à la préparation via la plateforme de formation à distance de l'IGPDE (sur internet).

<https://formation.igpde.finances.gouv.fr>

L'accès à cette plateforme est conditionné aux prérequis techniques suivants :

- avoir un accès Internet avec des débits d'envoi et de réception supérieur à 1Mb/s,
- se connecter de préférence via le navigateur Mozilla Firefox ou Edge, à jour.

Les candidats s'inscrivant à la préparation recevront par courriel en début de session les modalités de connexion. Il est recommandé aux candidats d'indiquer leur adresse électronique professionnelle qui sera leur futur identifiant de connexion à la plateforme et l'adresse mail de contact pour les échanges avec l'équipe pédagogique.

La publication sur le site internet suivra le rythme de parution des fascicules.

- Préparation « fascicule papier »

Les candidats inscrits à la préparation « fascicule papier » bénéficieront également de la préparation « en ligne », sur la plateforme de formation à distance de l'IGPDE.

B - LES ENTRAÎNEMENTS AUX ÉPREUVES

Outre les devoirs par correspondance, trois types d'entraînements aux épreuves sont proposés :

- Un galop d'essai, portant sur chaque matière d'admissibilité, sera organisé les vendredis 18 et 25 octobre 2024 et les lundis 21, 28 octobre et 4 novembre 2024 après-midi dans les locaux de l'IGPDE ou à distance. Dans cette dernière hypothèse, un délai de 2 jours est accordé pour envoyer le devoir à la correction.

Lors de cette série de galops d'essai, les stagiaires pourront composer dans les deux matières : droit ET économie. En novembre 2024, les stagiaires seront amenés à choisir droit OU économie, à l'instar de l'épreuve du concours. À compter de ce choix, seules seront corrigées les copies des devoirs et concours blancs dans la matière choisie. Quelle que soit l'option choisie, les stagiaires resteront destinataires des cours magistraux et fascicules dans les deux matières.

- Deux concours blancs portant sur les matières d'admissibilité se dérouleront en décembre 2024 et en février 2025 dans les locaux de l'Institut à Vincennes ou à distance. Dans cette dernière hypothèse, tous les devoirs devront être envoyés à la correction au plus tard le lundi suivant la semaine de concours blanc.

- Les jurys fictifs : les candidats admissibles pourront, à leur demande, bénéficier d'entraînement aux épreuves orales à Vincennes, dans la limite des places disponibles.

Si la situation l'exige, l'IGPDE se réserve la possibilité de proposer des solutions de substitution au présentiel.

II. LES COURS MAGISTRAUX

Les cours hebdomadaires portant sur le droit public, l'économie, la question contemporaine d'ordre général, la résolution d'un cas pratique, les questions sociales, européennes, internationales et les finances publiques seront organisés de septembre 2024 à février 2025.

Tous les cours seront proposés au format audio. Les enregistrements, supports et autres documentations seront accessibles sur la plateforme pédagogique de l'IGPDE.

À plusieurs reprises au cours de l'année, des cours magistraux seront au format de conférence en ligne en direct. Le calendrier sera précisé ultérieurement.

La responsable de la préparation est :

Mme Marie-Ange REITZ - insp.igpde@finances.gouv.fr

III. LE CYCLE SPECIAL

Un **cycle spécial** sera organisé par l'IGPDE durant deux semaines en février 2025. Il est réservé aux préparants les plus assidus et les plus méritants au regard des devoirs rendus, dans la limite d'une vingtaine de places.

Les modalités d'organisation et d'inscription à ce cycle seront précisées aux préparants en octobre, dans le fascicule 2.

La responsable de la préparation est :

Mme Céline CAMILLERI - insp.igpde@finances.gouv.fr

IV. L'ACCES A DES RESSOURCES NUMERIQUES EN LIGNE

En cours de préparation, l'IGPDE donnera accès à :

- la revue en ligne « Acteurs publics »
- la plateforme CAIRN



PRÉPARATION AU 3^e CONCOURS D'ENTRÉE À L'INSP - SESSION 2025 L'INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

I. INSCRIPTION

Attention : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours INSP.

La préparation est ouverte aux candidats remplissant les conditions statutaires pour se présenter aux épreuves du 3^e concours d'entrée à l'INSP de la session 2025.

Les inscriptions à la préparation sont ouvertes jusqu'au 15 juillet 2024 inclus.

Deux périodes complémentaires d'inscription seront proposées **du 4 au 14 octobre inclus et du 10 au 19 décembre inclus.**

Attention : les candidats inscrits lors de cette seconde période du 10 au 19 décembre 2024, soit après la date de parution du troisième fascicule fixée au 29 novembre 2024, ne pourront pas envoyer les copies des devoirs proposés dans les deux premiers fascicules.

Le choix et la forme de la préparation (fascicules mis en ligne ou format papier + mis en ligne) sont définitifs.

A - Prestations fournies :

- 5 fascicules (format papier et/ou en ligne) ;
- l'accès en ligne aux cours magistraux au format audio et des conférences en ligne ;
- l'accès au centre de documentation pédagogique de l'IGPDE, en consultation en salle de lecture ;
- la participation aux galops d'essai et aux concours blancs ;
- la participation au cycle spécial pour les candidats les plus assidus et méritants ;
- la participation aux jurys fictifs pour les candidats admissibles, dans la limite des places disponibles.

B - Tarifs

- Préparation en ligne : **465 €**
- Fascicules papier et préparation en ligne : **1530 €**

II. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Attention : l'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription aux épreuves du concours INSP.

Les candidats sont invités à s'inscrire en ligne sur le site de l'IGPDE :

<https://catalogue.igpde.finances.gouv.fr/1812-concours-interne-d-entree-a-l-insp-insp-2024-2025.html>

Après avoir validé leur inscription en ligne :

- s'ils ont opté pour le règlement par carte bancaire, celui-ci se faisant directement sur le site, aucun document n'est à transmettre au régisseur.
- tout règlement par chèque, libellé à l'ordre du **régisseur de recettes du Secrétariat général du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (MEFSIN)** et au dos duquel sera **noté le numéro de commande**, devra être adressé au plus tard le **15 juillet 2024 pour la première période d'inscription** (le 14 octobre ou le 19 décembre 2024 pour les périodes d'inscription complémentaires) au :

Régisseur de recettes du SG du MEFSIN
Télédoc 639
120 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Un mail de confirmation d'inscription sera transmis par courrier électronique après validation définitive de l'inscription par nos services.

En cas d'inscription erronée ou de rétractation, l'IGPDE rembourse les frais de participation dans un délai de 14 jours après l'inscription et tant que le parcours n'a pas été ouvert. Tout parcours commencé est dû. Les candidats doivent donc être vigilants lors de leur inscription.

Le choix du support est définitif. Il n'est pas possible de changer de type d'inscription en cours de préparation.

Par ailleurs, aucun paiement fractionné et/ou différé n'est accepté.

Aucune inscription ne sera possible en-dehors des périodes d'ouverture des inscriptions.